

THERMES DE BARBOTAN

Cures thermales

Votre cure thermale est prise en charge par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Rhumatologie ou Phlébologie

ou en double orientation Rhumatologie et Phlébologie ou Phlébologie et Rhumatologie.

Pendant 18 jours, nous mettons tout en œuvre pour traiter votre pathologie, grâce à l'interaction thérapeutique des bienfaits de l'eau et des boues végéto-minérales, de la technicité de nos soins et de la qualité de l'environnement.



Cures spécifiques

Rhumato et Sport - Gonarthrose

Polyarthrite rhumatoïde - Fibromyalgie

Spondylarthrite ankylosante - Insuffisance Veineuse

Sans avoir d'effet sur le processus évolutif de la maladie, la cure thermale agit en revanche sur des points essentiels pour le maintien de la qualité de vie : une diminution de vos douleurs, exercée par les soins thermaux spécifiques, et une prise en charge globale des facteurs non-pharmacologiques.



Pour tout
NOUVEAU CURISTE
aux Thermes de Barbotan

=
1 PASS JOURNÉE* OFFERT
sur présentation de la carte membre ACCCF

* 1 activité aquatique
et 1 activité physique au choix
de l'Espace Vitalité et Forme

Offre valable pour une cure
thermale 18 jours en 2017



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL
agit naturellement pour votre santé

barbotanlesthermes@chainethermale.fr

0 825 001 977 Service 24h/24 et 7j/7
* prix appel